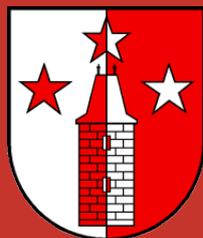


# VILLARZELINFOS



## Le mot du syndic

### Administrer et faire vivre

#### La responsabilité première d'une Municipalité est d'administrer la commune!

Les domaines dans lesquels s'exercent cette responsabilité sont variés: constructions, routes, domaines, forêts, social, écoles, contrôle des habitants, approvisionnement en eau et énergies, finances, administration générale, aménagements, etc... le tout avec plus ou moins d'indépendance vis-à-vis de l'Etat.

Tout ceci se traduit forcément par des chiffres: les comptes 2012 de Villarzel, approuvés par le Conseil général dans sa séance du 3 juin, montrent un total de charges de 1'276'246.97 francs pour un bénéfice de 1'697.47 francs. Les comptes de la commune se portent donc relativement bien, même si l'endettement est en augmentation en raison des investissements réalisés et que les projets d'amélioration des infrastructures ne manquent pas.



**Mais la responsabilité de la Municipalité c'est aussi de faire vivre et se rencontrer les habitants.**

Le projet des festivités du 800<sup>ème</sup> s'inscrit dans cette perspective. C'est ainsi que, dans sa séance du 18 mars 2013, le Conseil général de Villarzel a voté un crédit de 47'000.00 francs en faveur de ces événements, en faveur de la rencontre et de la fête. Pour les nouveaux venus il est parfois difficile de s'intégrer dans les sociétés ou les activités de la commune, surtout que celles-ci ne sont pas légion.

Dans le programme du 800<sup>ème</sup> que vous trouvez dans ce numéro, les occasions sont nombreuses de participer d'une manière ou d'une autre aux réjouissances et de découvrir ou redécouvrir votre commune.

Pourquoi pas déjà lors de la fête nationale du 31 juillet où nous aurons le privilège d'accueillir Monsieur Pierre-Yves Maillard, Président du Conseil d'Etat ? Nous nous réjouissons de vous y rencontrer.

**Max Blaser**

## Nouvelles de la Municipalité

Le 13 janvier 2013 a eu lieu l'élection d'un nouveau municipal, pour remplacer Monsieur Jean-Marc Roux démissionnaire. C'est **Monsieur Claude Limat** de Sédeilles qui a été élu au deuxième tour.



Monsieur Limat a été assermenté le 23 janvier par le préfet, Monsieur Piccard, au début de la séance de municipalité. Il a ensuite immédiatement pris ses fonctions avec enthousiasme et énergie.



Nous lui souhaitons beaucoup de satisfactions dans cette nouvelle fonction.



La Municipalité à nouveau au complet: Sandra Blanc, Alain Renaud, François Falcone, Claude Limat, Claire-Lise Bonjour secrétaire, Max Blaser syndic

## Pour les petits

### A la maternelle Cococinel de Châtonnaye,



on s'amuse, on chante, on danse, on bricole et on rigole... En bref, on vient s'épanouir au contact d'autres enfants et apprendre en étant entouré de professionnelles motivées ! Alors si tu es né(e)

entre le 1er août 2009 et le 31 juillet 2011, sache qu'il reste encore des places disponibles pour t'accueillir dès le mois de septembre 2013.

Si tu as deux ans, tu pourras venir 1x 2heures par semaine et si tu as 3 ans, 2x 2heures par semaine.

Pour toutes demandes d'informations, tes parents peuvent prendre contact avec Mme Danielle Portmann, Grand-Clos 12, 1749 Middel, au 079/688 19 55 ou 026/658 01 89, [madaportmann@bluewin.ch](mailto:madaportmann@bluewin.ch).

En espérant te compter parmi nous cet automne, nous te transmettons nos Cocosalutations.

Le comité de Cococinel.

Brigitte Dumasdelage de Rossens, **maman de jour agréée**, a encore des places disponibles pour accueillir votre enfant dès la rentrée scolaire d'août. Contact: 026 668 21 74

### Atelier créatif et culinaire à Villarzel

Cours de bricolage et de cuisine pour enfants dès 3 ans, les mardi et jeudi de 13 heures à 16 heures. Pour plus d'informations: [www.latelierbricocuisine.ch](http://www.latelierbricocuisine.ch) ou Mme Anais Schumacher au 079 244 05 55.



## Le Conseil Général



Laissez-moi en quelques lignes vous présenter le rôle et le travail effectué par les membres du Conseil Général de notre commune.

Tout d'abord, on peut le décliner comme ceci :

- ▶ **C** comme convivialité et communication
- ▶ **O** comme organe officiel
- ▶ **N** comme nouvelles connaissances
- ▶ **S** comme sérieux, mais en tenue décontractée
- ▶ **E** comme échanges toujours francs et respectueux
- ▶ **I** comme idées souvent innovatrices pour le bien de tous
- ▶ **L** comme loyauté et respect des lois en vigueur.

A l'heure actuelle, l'assemblée est formée de 44 membres dont 5 membres du bureau (1 président, 1 secrétaire, 2 scrutateurs et 2 scrutateurs suppléants).

Pour être admis au conseil général, il faut être électeur, domicilié dans la commune et prêter serment. Les conseillers se retrouvent 3-4 fois par année et traitent de différents sujets tels que :

- le contrôle de la gestion de la commune
- les propositions de dépenses extrabudgétaires
- les reconstructions d'immeubles et les constructions nouvelles
- l'adoption des règlements
- la fixation des indemnités des membres du conseil et des municipaux
- l'acceptation du budget et de l'arrêté d'imposition
- etc...

Pour moi, le plus important est que chaque citoyen ait l'occasion de s'exprimer et donner son avis sur les affaires courantes relatives au bon fonctionnement de notre commune dans un climat de confiance où règne la bonne humeur.

De plus, ces séances sont aussi l'occasion de rencontrer les autres habitants de la Commune et de fraterniser autour d'une assiette ou d'un verre en dehors des séances.

Donc, toutes les personnes intéressées à nous rejoindre peuvent sans autre me contacter et c'est avec grand plaisir que je vous accueillerai lors d'une prochaine séance.

Au plaisir de vous rencontrer bientôt, je vous adresse mes meilleurs messages.

**Xavier Nicod, Président du Conseil Général**



**Le Président du Conseil Xavier Nicod, et son secrétaire, Jean-Michel Bonny**



**La Municipalité et sa boursière pour la présentation des comptes 2012**

**Prochain Conseil Général:**  
**vendredi 29 novembre 2013** à 19h à la grande salle de Sédeilles.

Pour nous rejoindre, contacter Xavier Nicod  
chemin des Bains 1, 1555 Villarzel,  
tél. 026 668 35 31, [nicod-x@bluewin.ch](mailto:nicod-x@bluewin.ch)

## « Ensemble pour une campagne propre ».

Chacun aura remarqué la récente campagne de l'union suisse des paysans (USP) incitant le citoyen à ne pas jeter tout et n'importe quoi dans les champs des agriculteurs. La municipalité souhaite rebondir sur cette campagne pour inciter chacune et chacun au respect du magnifique environnement qui est le nôtre. De plus en plus souvent nos bords de route, nos champs et nos forêts, les abords de nos habitations et exploitations, sont jonchés de canettes de bière, de boissons énergisantes, de poubelles, de plastiques, de verre et autres objets...



Nous avons retrouvé des sacs poubelle contenant du gazon en pleine forêt au milieu de plastiques, et d'autres sacs avec

du verre, du PET, des boîtes de conserves et des médicaments!! Merci de respecter ces règles élémentaires de savoir-vivre.

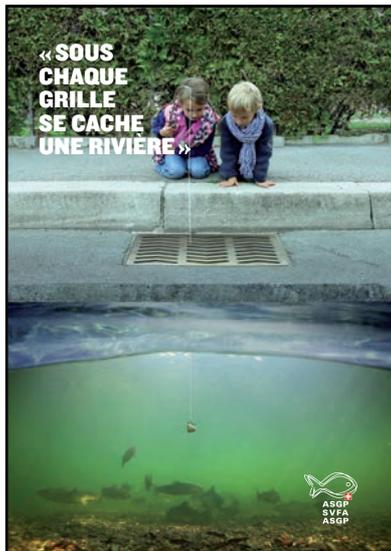
Si le gazon est pour le moment refusé à la déchetterie de Châtonnaye, nous vous encourageons à composter ces éléments ou à les déposer chez un agriculteur après en avoir discuté avec lui.

D'une manière générale, pour tous vos déchets, vous pouvez vous référer au site de la commune sous [www.villarzel.ch](http://www.villarzel.ch) (au quotidien-déchetterie)



### La Municipiplité

## Savez-vous à quoi servent les grilles d'évacuation des eaux?



Elles sont indispensables à la collecte des eaux de pluie et permettent d'éviter les inondations sur les routes et dans les habitations.

Ces grilles de sol et les canalisations qui se trouvent dessous mènent le plus souvent l'eau à la rivière ou au lac le plus proche.

Situées près de nos maisons, de nos commerces, elles font partie de notre environnement quotidien. Mais trop souvent, hélas, elles sont utilisées pour évacuer des eaux sales qui polluent nos lacs et nos rivières, tuant la faune et la flore aquatique. C'est notre environnement immédiat qui est atteint!

Évitez de déverser des liquides polluants ou des déchets dans ces grilles!

Des gestes simples protègent notre environnement! Des cours d'eau en bonne santé permettront aux générations futures de consommer notre bien le plus précieux: L'EAU.

La campagne «Sous chaque grille se cache une rivière», initiée par l'Association Suisse des Garde-Pêches (ASGP), a pour but d'informer la population sur le fait qu'un grand nombre de pollutions des cours d'eau et des lacs de notre pays proviennent du mauvais usage des grilles d'eaux claires.

Suivez la campagne sur [www.aquava.ch](http://www.aquava.ch)

90 ans



Le 27 février, à l'EMS Clair-Vully à Salavaux, Madame **Marie Goumaz**, ici entourée de sa fille Claire Coste, de sa belle-fille et de son fils Nicole et Philippe Goumaz et du syndic Max Blaser.



Le 4 juin à Sédeilles, Madame **Marcelle Miéville**. Elle est entourée du syndic Max Blaser, de ses fils et belles-filles Marc et Fabienne, Eric et Elisabeth, ainsi que de Sandra Blanc municipale.

Le 17 juin à Villarzel, Monsieur **Charles Rossier**, entouré de son épouse, des ses trois enfants et quatre petits-enfants.



Au premier plan Charles et Germaine, puis de gauche à droite: Alain, Christine, Corina, Luc, Robert, Evelyne, Valentin, Delphine et Amandine.

**Fin de scolarité obligatoire**

A Sédeilles: Joëlle Morattel  
 A Villarzel: Yann Bersier, Clémence Serez

Tous nos voeux de réussite pour la suite à chacun de ces jeunes.  
*Si vous connaissez des jeunes qui terminent une formation ou des études, merci de nous les signaler pour que nous puissions les citer dans le prochain journal.*



## Décès

Syndic de Villarzel de 1962 à 1985, **Henri Rossier** est décédé le jour de Noël, dans sa 91<sup>e</sup> année. Il a 3 ans lorsque sa famille s'installe à la ferme du Cachet, et c'est là qu'il grandit. A 15 ans, il exprime le souhait



de devenir vétérinaire, mais son père coupe court à ses ambitions: «Tu restes là» lui dit-il et Henri sera paysan. Un bon paysan, travailleur, consciencieux, visionnaire.

Il est entré à la «prim'sup» de Villarzel le même jour que Lise Goumaz de Sédeilles, qui allait devenir sa femme. «On ne se regardait même pas», se souvient Lise. Pourtant, une douzaine d'années plus tard, il propose de la raccompagner chez elle après un loto et tout commence. Ils se marient le 2 septembre 1960. Puis le couple devient famille avec la naissance de quatre filles: Janine, Anne-Marie, Claudine et Sylviane. Aujourd'hui, six petits-enfants et six arrière-petits-enfants sont venus agrandir la famille.

En parallèle au travail sur son exploitation agricole, où sa femme et ses filles aussi apportent leur précieuse contribution, Henri Rossier prend sa part de responsabilité au service de la communauté. En 1957, il entre à la Municipalité et en 1962, ses qualités de meneur l'amènent tout naturellement à assumer la place de syndic. Il le sera jusqu'en 1985. Son ami Jacky Joliquin, qui fut municipal à ses côtés, se souvient avec émotion d'un syndic organisé, dévoué, menant la commune comme son domaine, avec rigueur.

Réfection du réservoir de Villarzel, aménagement d'une école ménagère au collège, améliorations foncières avec le remaniement agricole et construction de la salle intercommunale de Sédeilles, en amicale relation avec Jean Deyras, alors syndic au village voisin: autant de réalisations qu'Henri Rossier a maîtrisées en collaboration avec ses collègues le la Municipalité, mais en authentique patron de sa commune.

Des vacances? Henri Rossier en ignorait la pratique. En revanche, les parties de cartes avec ses amis le comblaient de bonheur. C'était l'occasion aussi d'évoquer les souvenirs du service au sein des dragons et, décollant, les nombreux concours hippiques auxquels il a participé.

En 1996, un accident cérébral le laisse hémiplégique. De sévères limitations nécessitent son accueil par l'EMS Les Cerisiers, à Payerne. Une structure de soins est mise en place autour de lui. Avec l'aide attentionnée de son épouse et de la famille, des retours à la maison sont organisés. C'est là que ses amis fidèles lui apportent le soutien de leur présence, en souvenir du temps heureux où «Rico» était debout, dans tous les sens du terme, au milieu d'eux.

*Jean-Daniel Fattebert, pour le journal La Broye*

Né le 6 mai 1929 à Bretigny-sur-Morrens, **Jean-Pierre Roux** était le troisième d'une fratrie de quatre garçons. Il a 11 ans lorsqu'il arrive, avec ses parents, à Rossens.



Après sa scolarité terminée à Villarzel, il travaille sur le domaine familial, offrant en parallèle ses services comme dépanneur agricole. Durant une vingtaine d'années, jusqu'en l'an 2000, chaque jeudi il est présent avec ses produits au marché de Bulle. Il est aussi, durant de nombreuses années, un agent Sécurité apprécié par son employeur pour sa conscience professionnelle, son autorité naturelle et sa discrétion.

Le 10 novembre 1956, Jean-Pierre Roux se marie avec Mathilde Aeberhard et le couple devient famille avec la naissance de Christine, Lysianne, Sonia, Véronique et Jean-Marc.

Jean-Pierre et son épouse travaillent dur pour assurer une bonne formation professionnelle aux enfants, ce qui n'empêche pas Jean-Pierre de réserver du temps, en soirée, pour le chant choral. Avec ses amis chanteurs, il rayonne et son beau sourire en dit long sur son bonheur. Durant 68 ans, il a fait partie d'une chorale, apportant ces dernières années sa belle voix de ténor au Choeur mixte de Dompierre et environs.

Il faut dire que chez lui, sous l'écorce un peu rude se cachait une grande sensibilité, un coeur d'or. Un peu taiseux peut-être, mais solide en amitié et réservant aux siens, à ses petits-enfants tout particulièrement, des trésors de tendresse. Au temps de leur premiers pas, ils aimaient glisser dans sa grosse pogne leur petite main pour partir découvrir le monde.

Avec lui, l'aventure était joyeuse, rassurante. Comme il l'avait été pour ses enfants, il fut d'une totale disponibilité pour ses petits-enfants. A 84 ans, Jean-Pierre Roux avait conservé une grande capacité d'ouverture aux autres. Il participait avec intérêt aux travaux du Conseil général de sa commune de Villarzel, projetait de mettre sur pied un thé dansant dans la région, tout

en apportant sa présence affectueuse à son épouse résidant en institution. Il s'est éteint brusquement le 3 juin, laissant dans la peine sa famille et ceux qui ont aimé cet homme solide et droit.

*Jean-Daniel Fattebert, pour le journal La Broye*

## Petite rétrospective Fenêtres de l'Avent



Un immense merci à toutes celles et tous ceux qui ont donné de leur temps et de leur créativité pour illuminer nos villages dans ces temps de fêtes.

## Théâtre de la Jeunesse de Villarzel



**Aline Spielmann, Stéphanie Notz, Yannick Balmat, Loyse Bonjour, Carine Chautems, Alexandre Bersier, Marie Blaser, Fabienne Bonjour, Olivier Gaschen, Dimitri Blaser**

## Repas des «octogénaires et plus»

Une belle journée autour d'un repas et d'un air d'accordéon, le samedi 19 janvier 2013 au Café de l'Ours à Villarzel



Les «petits nouveaux»: Charly Cachin, Liliane Schneider, Armand Peytregnet, Renée Oberli, Jacques Rossier, accompagnés du syndic



Jean-Claude Miéville, Frédéric Zwygart



Marcelle Miéville, Marguerite Joliquin



Violette Schor, Ursula Kienlin



Irma Zwygart, Claudine Rubattel

## Annonces

**Fenêtres de l'Avent Sédeilles:** après bien des années passées à organiser les fenêtres de l'Avent à Sédeilles, Madame Martine Morattel souhaite passer le flambeau. Si vous aimez cet événement qui anime et illumine notre village en ces jours de fêtes et permet des rencontres chaleureuses, si vous avez quelques heures à y consacrer, alors contactez sans plus attendre Madame Morattel au: 026 658 14 36. On compte sur quelques bonnes volontés pour perpétuer cette jolie tradition.



### Le Chœur Mixte recrute... pour le 800<sup>ème</sup> de Villarzel

Le Chœur Mixte monte un grand spectacle en plein air qui sera joué en juin 2014 dans le cadre des festivités du 800<sup>ème</sup> de Villarzel.

Si vous êtes chanteur ou acteur et que l'envie vous gagne de partager ce moment avec nous, n'hésitez pas à rejoindre nos rangs...



Les répétitions ont lieu le mardi soir à Villarzel dès le 3 septembre

Si vous voulez plus de renseignements, contactez notre présidente Mme Marie-José Delacrétaz au 021.906.98.34

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à ce numéro!  
Contact: secrétariat communal 026 658 00 30 ou [www.villarzel.ch](http://www.villarzel.ch)

